

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

PROCÉDES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Vol. 1.

MONTREAL, MARS 1848.

No. 9.

CULTURE DU TREFLE DANS LA BELGIQUE,

PAR K. SCHWERTZ;

Traduit de l'allemand, par M. Jules Rieffel,

élève de l'établissement de Roville en France.

(Suite et fin.)

Dans les environs d'Anvers, on amende le trèfle avec de la chaux ou avec un mélange de cendres et de chaux. A cet effet, on transporte de bonne heure aux champs la chaux que l'on dispose en tas, et que l'on arrange par couches avec les cendres; les tas sont ensuite reconverts de terre. Dans plusieurs parties du Brabant, on ne se contente pas de cet amendement, on a soin de transporter et de répandre, dès l'hiver, de l'urine sur les champs de trèfle. Aussi ne doit-on pas s'étonner que M. Balsano nous apprenne qu'il n'a jamais vu nulle part de plus beaux trèfles qu'en Flandre.

L'amendement des trèfles avec un mélange de cendres et de chaux, que j'ai pratiqué dans les environs d'Anvers, a également lieu dans les états de Clèves, ainsi que nous l'apprend M. Lobbes dans son précieux Mémoire sur l'agriculture des districts montueux du pays de Clèves. La chaux est d'abord légèrement humectée, on la brasse ensuite avec des cendres sèches jusqu'à ce qu'elle se réduise en poudre et que le mélange des deux substances soit complet. Lors même que les cendres ne sont pas de la première qualité, et qu'elles proviennent de la combustion de la tourbe ou de tout autre combustible, elles ne sont pas moins un très-bon amendement qui active la végétation du trèfle autant que la marne. Suivant M. Lobbes, il faut environ douze à quatorze quintaux de chaux par

arpent. "Quelque précieuse que soit la marne pour l'amendement des trèfles, dit-il plus bas, nous ne pouvons cependant en faire usage dans la culture de cette légumineuse."

Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on ne connaisse pas l'usage de la marne pour amender les trèfles dans la contrée même d'où les habitants du pays de Clèves tirent cet amendement. Aussi a-t-on raison de dire: "O sua si bona norint!..." M. Schiervelt, cultivateur distingué dans la province de Limbourg, a depuis plusieurs années employé le gypse (pierre à plâtre) en poudre sur ses trèfles, avec tant de succès, qu'il a pris la résolution de ne point employer d'autre amendement, bien qu'il soit obligé de l'aller chercher, avec ses voitures, à vingt lieues de chez lui, sur les bords du Rhin. Le pays qu'il habite est montagneux, peu praticable, couvert de grosses pierres et en partie marneux.

Dans mes environs on fume, ou plutôt on couvre le trèfle avec du fumier d'étable. On en emploie huit voitures par arpent. La paille de ce fumier, lavée par les pluies d'hiver, est facilement ramassée au printemps. Quelques cultivateurs habiles m'ont assuré qu'il voudrait mieux répandre le fumier à la fin de l'hiver ou en mars, plutôt qu'à l'entrée de l'hiver. Ils allèguent qu'avec le fumier on apporte ordinairement des semences de mauvaises herbes, indépendamment de celles qui se trouvent déjà dans le sol; ces semences, réchauffées par le fumier, végètent avant le trèfle, au lieu qu'en pratiquant une fumure plus tardive, les mauvaises graines n'ont pas le temps de prendre le dessus et finissent par être étouffées par la légumineuse.

Ceux qui croient que le trèfle a besoin d'être ainsi reconvert pour être mis à l'abri des gelées de l'hiver, ne se rendront cor-